

BILAN

2003-2004

Liste des élus du SGETQ - Mandat 2003-2004

<u>EXÉCUTIF</u>	<u>NOM</u>
Présidente	Johanne Isabelle
Trésorière	Nathalie Joyal
Secrétaire	Jean-Maurice Fecteau
V.-P. application de la convention	Gilles Lépine
V.-P. vie syndicale	Jacques Tellier (Yves Leduc)
V.-P. aux régions	Alain Bernier
V.-P. à l'information	Annick Charette
<u>DÉLÉGUÉ(E)S AU SIÈGE SOCIAL</u>	<u>NOM</u>
Administration des productions	Jacques Normand
Communications	Charles-André Morency
Comptabilité	Jocelyne Brosseau
Contractuels	Sylvio Morin
Développement, recherche et ress. Hum.	Nathalie Joyal
Diffusion	Diane Boucher
Distribution-commercialisation, serv.	
Juridique, dir. Gén. Technologie	à combler
Info-centre	Louise Pion
Infographie et conception visuelle	Mireille Durand (Céline Dion)
Informatique	Sylvie Lessard
Patella	Jocelyne Bastien
Post-production	Diane Séguin
Production	Marielle Viens
Production (administration)	Suzanne Fortier
Production (professionnels)	Marie Lamarre (Louise Allard)
Réseau	Carole Saracosa
Ressources matérielles	Yves Leduc

<u>DÉLÉGUÉ(E)S EN RÉGION</u>	<u>NOM</u>
Abitibi-Témiscamingue	Manon Picard
Bas-St-Laurent	Johanne Couture
Côte-Nord	Denis Gagnon
Estrie	Hélène Nadeau
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Lorraine Landry
Mauricie-Bois Francs	Marie-Josée Desjardins
Outaouais	Ginette Joly
Québec	France Giguère
Saguenay Lac-St-Jean	Dominique Essiambre
La Colline	Colette McDonald

<u>MEMBRES DES COMITÉS</u>	<u>NOM</u>
Avantages sociaux	Sylvie Lessard
Grief (1)	Gilles Lépine
Grief (2)	Jacques Tellier
Perfectionnement (1)	Louise Cloutier (Jacques Normand)
Perfectionnement (2)	Pierre Jacob (Nathalie Chamberland)
Équité salariale	Johanne Isabelle
Réorganisation du travail	à combler
Santé-sécurité	Jean-Maurice Fecteau
Statuts et règlements	Jacques Tellier

* La personne entre parenthèses est celle qui remplace la personne élue aux dernières élections.

Préambule

Nos règlements généraux stipulent qu'une élection doit se tenir à tous les deux ans. La coutume veut qu'elle se tienne en novembre. Et le contexte dit que ces élections tombent plutôt bien.

En fait, d'une part nous avons les négociations entourant le renouvellement de notre convention collective qui débutent sous peu. D'autre part, notre syndicat suit de près le processus d'examen de Télé-Québec. Rappelons que ce processus d'étude sur notre télévision publique est conduit par le groupe de travail nommé en juin dernier par la ministre de la Culture et des Communications.

Après le dépôt d'un mémoire et nos représentations aux audiences publiques, nous attendons le rapport, prévu pour le début de février 2005. D'ici là, une stratégie de communication et une plateforme de mobilisation devront être élaborées afin que nous soyons prêts à répondre aux (ou à attaquer les) possibles conclusions du rapport qui nous seraient défavorables.

Bref, devant ces enjeux et ces travaux, il nous faut un exécutif fraîchement élu.

Mais pour le moment, le temps est venu de faire un bilan des actions de l'exécutif depuis les dernières élections.

Sauvons Télé-Québec

À l'automne 2003, un mouvement d'effervescence s'est élevé dans le monde syndical face aux projets de lois du gouvernement Charest concernant le monde du travail. En réponse à ces visées politiques anti-syndicales, les centrales, dont la CSN, ont mis sur pied plusieurs manifestations d'insatisfaction. Notre syndicat a ainsi participé à la manifestation de visibilité contre la démolition de l'État. Nous avons exprimé notre désaccord à l'endroit du gouvernement Libéral par le port d'un chandail, lors d'une pause santé en novembre 2003. Malgré une forte opposition, ces lois ont finalement été adoptées quelques jours avant les Fêtes de la même année par le gouvernement qui n'a pas hésité à bâillonner l'Opposition. Ceci était le préambule à ce qui devait devenir notre priorité de travail pour l'année 2004.

En effet, s'il y a un dossier qui a exigé de l'énergie de la part de votre exécutif, et de plusieurs de nos membres (nous les remercions encore), c'est bien celui de

Sauvons Télé-Québec, une initiative dont le SGETQ fut un des chefs de file. Rappelons les faits.

Au dernier budget gouvernemental, la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamps, jette une douche glaciale sur Télé-Québec en coupant son budget de 5,4 millions de dollars. Question d'en remettre, et d'accentuer l'insécurité chez nos membres, le ministre des finances Yves Séguin déclarait le lendemain de son dépôt du budget que le Conseil des ministres jonglait avec l'idée de privatiser Télé-Québec. Et la ministre du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, renchérisait en déclarant que tout était sur la table. Tout ça aromatisé par des projets de réorientation de la boîte vers un « gouvernement en ligne ». Bien que le premier ministre et la ministre de la Culture et des Communications aient tenté d'assouplir la portée de ces déclarations incohérentes, la crise était partie. Devant l'importance des enjeux en cause, notre syndicat ne s'est pas tenu à un rôle de spectateur. Il a contre-attaqué.

Voici sous forme télégraphique, un résumé des actions posées par votre syndicat d'avril à juin 2004:

- Lettre à la ministre de la Culture et des Communications dénonçant la coupure.
- Création du site *Sauvons Télé-Québec*, qui est devenu un point d'ancrage pour les communications :
 - *Les Saviez-vous que...*,
 - Et tout ce qui a été écrit sur le sujet.
- En regard de la pétition du citoyen Jean-Philippe Berthold, qui dénonçait les coupures :
 - Placement publicitaire de l'adresse de la pétition dans le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec*.
 - Liens avec la CSN et la Fédération nationale des communications.
 - Lien avec le député André Boisclair pour le dépôt de la pétition à l'Assemblée nationale.
- Présence à la commission parlementaire sur l'étude des crédits.

- Lancement d'une pétition de prestige, de concert avec l'intersyndical :
 - Recherche, contacts, rédaction et mise en forme de la pétition, et ce à travers le Québec.
 - Tenue d'une conférence de presse le 3 mai 2004, organisée en collaboration avec le milieu de la culture et de l'éducation.
 - Rédaction et émission du communiqué.
 - Publication de la pétition dans La Presse, Le Soleil et Le Devoir.
- Rédaction et publication de deux autres communiqués.
- Plusieurs entrevues accordées aux médias nationaux et régionaux.
- Manifestation à l'hôtel Delta le 28 avril contre le plan de réingénierie de la ministre du Conseil du trésor, madame Jérôme-Forget.
- Marche du 1^{er} mai :
 - Création et impression de l'affiche Sauvons Télé-Québec.
 - Mobilisation et signature de la pétition sur place.
 - Visibilité (ballons et costumes).
- Questions de privilège dans sept conseils centraux de la CSN : Montréal, Saguenay, Centre-du-Québec, Gaspésie, Québec-Chaudière/Appalaches, Bas-Saint-Laurent et Outaouais.
- Question de privilège au bureau fédéral de la Fédération des communications de la CSN.
- Participation à la manifestation du 14 avril soulignant la première année du gouvernement Charest.
- Remise de tracts à une assemblée générale syndicale de Radio-Canada.
- Rencontre avec la ministre Jérôme-Forget en compagnie de la présidente de la CSN et de la présidente de la Fédération nationale des communications.
- Rencontre avec la ministre Beauchamp en compagnie de la présidente de la CSN et de la présidente de la Fédération nationale de communications.

- Demande de participation au comité d'études sur Télé-Québec.
- Promotion de notre situation dans les écoles, les conseils municipaux, les organismes culturels et éducatifs.
- Distribution de l'affiche; *Sauvons Télé-Québec*.
- Distribution des cartes postales *Sauvons Télé-Québec* adressées aux députés, avec la collaboration de l'intersyndicale.
- Participation au Conseil fédéral de la CSN lors des questions de privilège du 11 juin 2004.

Finalement, à notre demande, la CSN a procédé à des études, menées par la firme MCE-Conseil dont un sondage Crop sur la perception de Télé-Québec par la population et un autre sur les impacts fiscaux. L'exécutif a dû faire quelques recherches afin de fournir à la firme MCE-Conseil des données sur les retombées économiques de Télé-Québec au sein de la société québécoise. Cet exercice visait du même coup à démontrer les possibles impacts de coupures budgétaires.

Groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec

La coupure budgétaire de 5,4 millions annoncée fait mal, très mal. Mais la crise qu'elle a entraînée nous aura permis de réaliser deux choses. D'abord, nous avons pu vulgariser le fonctionnement de Télé-Québec, et le monde télévisuel dans lequel nous évoluons, que ce soit son mode de financement, ses activités, la qualité de sa programmation, voire sa mission. Télé-Québec a bénéficié d'une extraordinaire couverture médiatique où chacun (du chroniqueur à l'artisan en passant par des producteurs) expliquait le fonctionnement de notre télé. Pensons seulement au débat entourant une télévision publique versus une télévision d'État.

De plus, cette crise nous a permis de jauger le degré de sympathie de la population à notre égard. La majorité des témoignages recueillis de citoyens et d'intervenants du monde de la télévision ont reconnu la grande qualité de nos émissions, la valeur de nos activités complémentaires, bref, l'importance du rôle social de Télé-Québec et l'opportunité qu'elle représente pour l'identité de la société québécoise.

Devant cette extraordinaire opposition à la coupure budgétaire injustifiée et aux fâcheuses déclarations ministérielles, la ministre de la Culture et des

Communications s'est trouvée une porte de sortie en nommant un comité chargé d'évaluer Télé-Québec. Composé de producteurs, d'artistes, de diffuseurs de spectacles, de représentants du milieu de l'éducation, de personnalités oeuvrant dans le milieu télévisuel et d'une cadre de Télé-Québec, ce comité est sous la présidence de Claude Bédard, producteur indépendant de Montréal.

Le mois dernier, notre syndicat répondait à l'appel de ce comité et déposait conjointement avec la CSN et la FNC un mémoire en réponse à leur document de consultation. Accompagnés de la présidente de la CSN, nous avons pu ensuite être entendu aux audiences publiques.

D'ici le dépôt du rapport, l'exécutif travaille en collaboration avec plusieurs conseillers de la CSN à l'élaboration d'une stratégie d'actions et d'une plateforme de revendications. Ces travaux visent à nous préparer à réagir efficacement aux conclusions du rapport Bédard. C'est donc un dossier à suivre.

Outre cette crise, l'exécutif a traité divers sujets qui souvent peuvent passer inaperçus mais qui ont eux aussi leur pertinence pour nos membres.

Vie syndicale

Histoire de se mettre à jour au niveau des technologies de l'information et des communications, ainsi que de permettre à nos membres, anciens et tout nouveaux, d'obtenir ou de transmettre de l'information sur des aspects syndicaux, le Syndicat a procédé à l'élaboration d'un site Internet. Le projet étant tout fraîchement complété, nous vous transmettons avec plaisir son adresse Internet : www.sgetq.org

FDPSP

Vous vous en souvenez sans doute, durant deux ans et jusqu'au printemps 2002, ce fonds nous donnait des ristournes. Étant le plus important contributeur fondateur, notre syndicat profitait de ces sommes accordées en raison des surplus qu'on y retrouvait. À la suite du lock-out chez Radio-Canada au printemps 2002 et la longue grève chez Radio-Nord, qui a pris fin l'été dernier, ce fonds a atteint le seuil minimal fixé. Les syndicats participants ont été informés à l'automne 2003 qu'ils devaient cotiser à nouveau à ce fonds géré par la Fédération nationale des communications (FNC) et dont notre présidente assumait à l'époque la présidence par intérim.

Devant la faible mais réelle possibilité de conflit de travail (grève ou lock out) avec notre employeur, nos membres ont décidé de demeurer membres de ce fonds de défense et conséquemment, de remettre en fonction cette cotisation syndicale. Devant l'importance des sommes en jeu, l'exécutif a suivi de très près ce dossier.

FNC

Comme tout membre de la FNC, notre syndicat se voit attribuer un conseiller syndical fourni par la Fédération. Lors des dernières années, nous avons connu un fort roulement à ce niveau. Ce qui ne facilite pas notre tâche dans le travail de certains dossiers. Depuis le début de ce mandat, une certaine stabilité s'est installée, à la grande joie de notre présidente et de notre vice-président à la convention collective. Nous travaillons maintenant avec André Forté. Sa solide expérience dans le domaine syndical est très appréciée.

Trésorerie

En plus de veiller à la pertinence des dépenses et au respect des budgets, les fonctions de trésorier implique surtout une bonne planification. Et cette planification est évidemment tributaire des actions à venir. Bref, il faut en quelque sorte « savoir lire l'avenir ».

Ainsi, pour le budget de l'année 2003, les prévisions indiquaient grosso modo l'équilibre budgétaire. C'est d'ailleurs ce que le « réel » nous a donné. Petite note agréable à se rappeler; pour les deux dernières semaines de décembre 2003, nos membres ont bénéficié d'une suspension des cotisations syndicales.

L'autre budget, celui de 2004, a nécessité beaucoup de travail pour son adoption. En fait, après avoir évalué la teneur des informations valides, l'exécutif a proposé un budget nettement déficitaire, malgré quelques coupures à certains postes. Trois facteurs ont orienté ces prévisions. D'abord, et surtout, nous devions remettre en fonction la cotisation (0,5%) du Fonds de défense pour les syndicats participants (FDPSP). Ensuite, nous avons dû absorber la hausse de notre cotisation à la FNC, soit 0,1%. Enfin, selon nos informations de l'époque, nous avons prévu une augmentation du budget de libérations en raison de la préparation d'une riposte à d'éventuelles coupures budgétaires à Télé-Québec. Comme on le constate aujourd'hui, nous ne nous étions pas trompés dans nos sombres prévisions.

Afin d'amortir la charge déficitaire de ce budget et de ne pas trop appauvrir les placements du Syndicat, les membres ont accepté une hausse de cotisation de 0,2%. Maintenant que l'exercice est quasi terminé, on peut confirmer que le budget a été respecté.

Formation

Un membre de l'exécutif a suivi une formation sur le rôle de délégué syndical. Cette formation a été offerte par le conseil central de la CSN de Montréal.

Santé et sécurité

Le monde du travail évolue et les types de maladie également. Ainsi, on constate depuis quelques années une diminution importante des accidents de travail. En contrepartie, on assiste à une montée des cas de fatigue professionnelle. Une des causes de ce type de maladie encore non reconnue par la CSST est le harcèlement psychologique en milieu de travail. Conscient de l'importance de ce facteur dans la qualité de vie au travail, des membres de l'exécutif ont reçu une formation sur le harcèlement psychologique.

Information

En deux ans, 14 numéros de l'*Autre Dimension de la Nouvelle*, l'ADN, ont été publiés. Au fil des ans, ce journal a démontré sa pertinence et son efficacité. Nous croyons qu'il demeure l'outil privilégié pour vous rejoindre régulièrement. Et, sans trop s'en rendre compte, il est devenu la mémoire des actions du syndicat, une mémoire qui s'enrichit continuellement.

Statuts et règlements

Tel que mentionné lors de la dernière élection à l'exécutif, un comité a été formé pour réviser nos statuts et règlements. Des réunions de travail ont eu lieu et plusieurs corrections et amendements sont sur la table de travail. Malheureusement, en raison des événements survenus le printemps dernier concernant l'avenir de Télé-Québec, et des travaux qui ont suivi, nos priorités ont porté sur ses dossiers et le projet de modification de nos statuts et règlements a été repoussé. Lorsque la situation redeviendra normale, du moins plus calme, les travaux devront reprendre leur cours. Nous espérons que le nouvel exécutif sera en mesure de vous proposer ces amendements au cours de sa première année de mandat.

Équité salariale

Ce très long processus, qui n'est pas encore achevé, a débuté voilà plus de deux ans lors de la signature de l'entente entre la CSN et le Conseil du trésor. Le changement de gouvernement a toutefois compliqué un peu les choses car l'appareil gouvernemental a rapidement indiqué que l'argent qui irait pour atteindre l'équité salariale serait du même coup retiré des sommes disponibles pour le renouvellement des conventions collectives dans la fonction publique québécoise. Notre syndicat étant à la remorque de cette fonction publique, cette mise en garde inéquitable (!) à l'égard de la valeur de notre travail s'adresse également à nous.

Malgré ces écueils, nos membres et notre syndicat ont participé activement à ce processus en répondant à un fastidieux questionnaire. Et, faisant fi des tergiversations gouvernementales, la Société nous a transmis cet automne son intention de poursuivre et de conclure l'exercice.

Outre le noble objectif d'équité pour nos membres, n'oublions pas que les données recueillies serviront dans notre démarche interne de mise à jour de descriptions de tâches.

Organisation du travail

Plusieurs ententes avec la Société ont été conclues depuis deux ans. En voici un résumé :

- Confirmation d'un projet pilote au service de la Diffusion.
- Projet pilote à la Direction du marketing
- Projet pilote à la Direction des nouveaux médias.
- Projet pilote avec les agentes de bureaux principales en région concernant le système de repérage de documents visuels. Ce projet s'est terminé l'été dernier. Étant donné le succès du projet, l'exécutif s'adressera à la Société afin de reconnaître officiellement cette tâche à ces agentes.

Nos membres travaillant aux ateliers de décors ont connu quelques bouleversements ces dernières années. Rappelons que leur lieu de travail a d'abord été déménagé à Saint-Hubert. Ils ont été ensuite relocalisés dans le sud-est de Montréal. Tout en gardant un contact avec nos membres concernés, l'exécutif a suivi de près ce dossier relevant des Ressources matérielles.

Processus opérationnels

À la demande de la Société, et en respect avec notre philosophie syndicale, nous participons au comité d'étude qui suit depuis le début la révision des processus opérationnels à l'interne.

Relations du travail

Malgré l'instabilité financière actuelle de notre employeur, nous avons obtenu l'ouverture de 5 postes permanents à l'été 2004. Quelques reclassements ont été également obtenus et des demandes de reclassification sont en attente. Enfin, en plus de ces sujets traités, l'exécutif a travaillé sur plusieurs dossiers individuels qui, vous le comprendrez, sont confidentiels.

Assurances collectives

Comme vous le savez, nos membres ont régulièrement subi une hausse de leur cotisation ces dernières années. Plusieurs tentatives ont été réalisées afin d'alléger ces hausses permanentes, causées entre autres par l'âge moyen de notre groupe et la montée exponentielle des coûts de médicaments. Ainsi, nous avons procédé à des coupures de service, mis en place des mesures incitatives favorisant l'utilisation de médicaments génériques et enfin, décrété un arrêt de la couverture de l'assurance collective pour les personnes prenant leur retraite après le 30 juin 2003. De difficiles décisions ont donc été prises pour améliorer notre « expérience de groupe ». Nos efforts n'ont pas été vains car des résultats positifs ont été réalisés, notamment au renouvellement du printemps 2004 où nous avons connu une hausse de seulement 0,81%.

Comité de perfectionnement

En cours de mandat, deux nouvelles personnes se sont jointes à ce comité. Un travail de réflexion a été fait afin de mieux ajuster les critères d'éligibilité pour nos membres au programme de demande de congé pour études.

Congrès et colloques

Afin d'être toujours informé des dernières évolutions du monde syndical et d'entretenir un réseau de contacts, l'exécutif a régulièrement délégué quelques membres à la participation des congrès et autres instances de la CSN, du CCM, et de la FNC.

Interventions publiques

De plus en plus notre syndicat est appelé à intervenir sur la place publique. Que ce soit de notre propre initiative, ou selon les demandes. Veiller à l'intérêt de nos membres passe parfois par l'intérêt de la Société. C'est pourquoi nous intervenons à l'occasion lors d'exercices gouvernementaux qui visent l'intérêt et l'avenir de Télé-Québec.

Conclusion

En somme, après ces réalisations, les innombrables réunions de l'exécutif, les nombreuses séances du conseil syndical et quelques assemblées générales, sans compter les réunions des différents comités, nous croyons que notre syndicat a bien manoeuvré dans le contexte. Il va s'en dire qu'en raison de la crise générée par la coupure budgétaire et ses « produits dérivés » tel le groupe de travail chargé d'examiner Télé-Québec, le suivi de certains dossiers a été retardé, faute de temps et d'énergie. Nous sommes confiants que le nouvel exécutif du Syndicat des employés(es) de Télé-Québec, qui a maintenant 35 ans, pourra les faire avancer.